

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-plans-de-relance-ne-beneficient-pas-aux-formations-et-a-l-emploi-des-jeunes.html>



Les plans de relance ne bénéficient pas aux formations et à l'emploi des jeunes

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 1er octobre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le ministre de l'éducation nationale organise une Université Ecole Entreprise à Poitiers les 7 et 8 octobre pour « relever le défi de l'insertion professionnelle des jeunes » en lien avec les plans de relance économique.

Pour la [FSU](#), l'avenir comme l'insertion professionnelle des jeunes est un sujet majeur qui n'est pas traité à la hauteur des enjeux pour l'avenir de notre société. Le chômage des jeunes a bondi de 16% au dernier trimestre 2020 et reste en augmentation en 2021. Le nombre de jeunes sans solution d'emploi ni de formation atteint 1 million 500 mille en 2020 soit presque 13% des jeunes de 15 à 29 ans selon l'INSEE. Malgré les annonces, les milliards dépensés depuis 2017, et les multiples plans de relance : ce quinquennat s'avère être un échec criant sur l'insertion professionnelle des jeunes comme sur les politiques de formation.

Le président et le gouvernement prétendent mettre en oeuvre de grands plans d'investissement pour les jeunes. Les 15 milliards d'argent public du Plan Investissement Compétence (PIC) de 2018, sont injectés sur des dispositifs qui sont reconduits chaque année sans aucun bilan. Les 2 milliards ajoutés récemment aux 7 milliards du « plan 1 jeune 1 solution » ont été décidés sans concertation et sans évaluation des politiques menées. Il en va de même pour l'apprentissage sans aucun regard sur la qualité des formations alors que les lycées professionnels publics ont perdu 1000 postes sur la période. C'est l'équivalent de 20 lycées professionnels rayés de la carte. Le gouvernement ne s'attelle aucunement à l'insertion professionnelle des jeunes mais instrumentalise ce sujet sérieux pour distribuer de l'argent public sans conditions aux entreprises. Et ce sont les plus grosses entreprises qui en profitent le plus : pour empocher les primes à l'embauche ou à l'apprentissage, elles imposent des plans de licenciement et recrutent des jeunes sur des contrats courts et précaires ou sur des dispositifs de pseudo formation « maison ». La question des secteurs en tension qui éprouvent des difficultés à recruter des personnels est un problème profondément social. La véritable solution consiste à revaloriser les conditions de travail et les salaires des métiers concernés. Les pouvoirs publics ont pour leur part la responsabilité de revaloriser les formations professionnelles publiques qui conduisent à ces métiers. Or aujourd'hui les choix du gouvernement consistent à distribuer de l'argent public pour permettre au secteur privé de faire baisser le coût du travail !

La FSU exige des bilans sérieux et objectivés de l'argent public dépensé et de conditionner les aides publiques aux entreprises. Pour s'attaquer à la racine des problèmes, il est urgent de mettre en place des formations professionnalisantes et qualifiantes solides dispensées dans des établissements publics et contrôlées par les pouvoirs publics. Il faut mettre un terme aux financements publics des formations qui n'ont que le nom et ne servent en réalité qu'à offrir de la main d'oeuvre gratuite ou presque aux entreprises.

La FSU dénonce le fait que quasiment rien ne soit fléché vers les services publics sur les milliards dépensés dans le cadre des plans de relance. Lutter contre le chômage des jeunes nécessiterait aussi d'ouvrir des places aux concours dans tous les métiers des 3 versants de la fonction publique. En cette période de crise économique l'école doit prendre toute sa place. Pour sécuriser les parcours scolaires et professionnels des jeunes, pour élever le niveau de qualification, pour accueillir tous les jeunes sans solution de formation qui le souhaitent et pour rescolariser tous les jeunes victimes de rupture de contrats d'apprentissage (38% chez les mineurs) il est urgent de programmer un grand plan d'investissement pour le service public d'éducation.

Les Lilas, le 01 octobre 2021